ThermaSalina
THERMES ET SPA DE SALINS-LES-BAINS

Madame, Monsieur,

Voici comme vous l'avez demandé une **documentation sur nos cures thermales**, ainsi qu'un **dossier de réservation**.

Pour réserver votre cure thermale il faut :

- **effectuer une demande de prise en charge** de cure thermale, préalablement remplie par votre médecin traitant, auprès de votre caisse d'assurance maladie (compter un délai d'1 mois minimum pour l'obtenir). Dès réception de cette dernière, vous devez vérifier le nom du bénéficiaire, la station thermale, l'orientation thérapeutique, l'année de validité (la prise en charge est valable jusqu'au 31 décembre. Cependant si elle est délivrée en octobre ou novembre, elle ne sera valable que jusqu'au 31 mars de l'année suivante) En cas d'erreur vous devez contacter votre caisse d'assurance maladie. Vous pouvez adresser votre demande de prise en charge dès le mois de décembre 2022 à votre caisse d'assurance maladie (cette dernière sera valable toute l'année civile 2023).

IMPORTANT : Toute personne n'ayant pas sa prise en charge le 1er jour de cure sera dans l'obligation de s'acquitter de la totalité des frais puis de se faire rembourser par sa caisse d'assurance maladie et sa mutuelle (même si la prise en charge est reçue par l'assuré pendant la cure).

- **réserver, parallèlement et sans attendre votre place en nous adressant** le dossier ci-joint dûment complété, ainsi **qu'un chèque d'arrhes de 75 €** libellé à l'ordre des Thermes de Salins les Bains. (**Si vous êtes pris en charge à 100%, ces arrhes ne sont pas exigées).** Les 75 € seront déduits de la partie mutuelle et du complément tarifaire qu'il vous restera à régler en fin de cure. (Aucune réservation par téléphone ne sera prise en compte)

Nous pouvons vous accueillir, dans la limite de nos disponibilités, pour **une cure de 3 semaines consécutives chaque lundi entre le 6 mars et 13 novembre 2023**. Les cures se dérouleront le matin du lundi au samedi (compter en moyenne 2 heures 30) avec des arrivées en cure entre 6h30 et 9h30 maximum.

Vous devrez nous adresser votre demande de réservation en ayant, préalablement, pris votre rendez-vous avec un médecin (cf liste jointe) de la station. Si vous rencontrez un problème pour la prise de rendez-vous, merci de cocher la case « médecin des Thermes » et nous vous contacterons afin de vous fixer un rendez-vous avec un médecin au sein même des Thermes.

Dès réception de votre dossier, nous vous adressons une confirmation de votre inscription (si la date ne convient pas nous vous appellerons rapidement).

Nous restons à votre disposition pour parfaire vos conditions d'accueil et de séjour.

Infos cures : 03 84 73 30 43 ou cures@thermes-salins.com

Au plaisir de vous accueillir dans notre établissement prochainement, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Dossier 2023

L'Equipe de ThermaSalina

Place Barbarine, 39 110 Salins-les-Bains • Tél : 03.84.73.04.63 • Fax : 03.84.73.09.36 • www.thermes-salins.com
SIRET : 213 905 003 00173 - APE 9604 Z ENTRETIEN CORPOREL

2023

DEMANDE DE RESERVATION
THERMES DE SALINS-LES BAINS

Début de cure tous les lundis du **06/03/2023 au 13/11/2023**

*RAPPEL : Pour que votre réservation soit validée, merci de nous renvoyer **cette fiche dûment complétée par courrier postal,** ainsi que le **versement des arrhes de 75€.** Ce montant sera déduit de la somme que vous aurez à régler en fin de cure. En cas de prise en charge à 100% (régime obligatoire), ces arrhes ne sont pas exigées.*

NOM DE NAISSANCE : .....

NOM D'USAGE : ..... **PRENOM :** .....

DATE DE NAISSANCE : **PROFESSION :** .....

ADRESSE DE DOMICILE : .....

CODE POSTAL : **VILLE :** .....

TEL PORTABLE : ..... **TEL FIXE :** .....

N° DE SECURITE SOCIALE : ☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐

Adresse mail : ..... @ .....

Bénéficiez-vous d'une prise en charge ? ☐ OUI ☐ NON

Nom / Adresse de votre Caisse d'Assurance Maladie : .....

Nom et adresse de votre Médecin Prescripteur : .....

.....

Nombre de cures effectuées à Salins-les-Bains : .....

Nom de votre médecin thermal à Salins *(cf. liste sur fiche infos pratiques)* : .....

Si médecin des Thermes, merci de cocher la case ci-dessous, nous vous contacterons pour le RDV

☐

Lieu de résidence pendant la cure : .....

Vous effectuerez une cure en :

☐ RHUMATOLOGIE

Date de début de cure souhaitée : ..... Date de fin de cure : .....

THERMASALINA, Place Barbarine, BP 10, 39110 SALINS-LES-BAINS
Standard : 03 84 73 04 63
Info cures : 03 84 73 30 43

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE ACCES A L'ESPACE RELAXATION

2023

Tarifs Préférentiels Curiste 2023

Entrée journalière	10.00 €
Forfait semaine	31.00 €
Forfait 3 semaines	85.00 €
Entrée unitaire accompagnant (matin) (adulte ou enfant de plus de 12 ans)	12.00 €

« L'espace relaxation, son caldarium, son sauna et son grand hammam vous offre détente et bien-être. Vous bénéficiez d'un accès aux séances de gymnastique aquatique – 2 séances de 20 minutes dans la matinée »

Horaires :

Du lundi au samedi de 7h45 à 11h15 (vous pourrez en bénéficier avant, entre et après vos soins selon votre heure d'arrivée en cure et jusqu'au 14 octobre 2023 dès votre inscription en cure)

MEDECINS DES THERMES (pour tout curiste qui rencontre un problème de rendez-vous)

Dr NEHME	RDV aux Thermes	03.84.73.30.43
Dr AWAD	RDV aux Thermes	03.84.73.30.43

MEDECINS GENERALISTES DE LA STATION (uniquement pour leurs curistes habituels)

Dr PRETOT Christophe	Médecine générale	1 rue des Bains	03.84.37.99.17
Dr ROUSSEL Maud	Médecine générale	73 rue de la République	03.84.73.28.23
Dr DEVRED Thierry	Médecine générale	13 rue d'Orgemont	03.84.37.95.10

MEDECINS GENERALISTES DE LA STATION (uniquement pour leur patientèle privée)

Dr CONSCIENCE Betty	Médecine générale	73 rue de la République	03.84.73 28 23
Dr POLLET Damien	Médecine générale	8 rue de la République	03.84.73 03.50

QUELQUES INFORMATIONS UTILES

- En cas d'annulation, merci de nous prévenir le plus tôt possible ainsi que votre médecin de cure. Les arrhes versées sont remboursées uniquement sur présentation d'un certificat médical et d'un RIB.
- **Le règlement de votre cure s'effectue à l'accueil le dernier jeudi de votre cure.**
  Depuis 2014, dans le cadre des modalités de facturation des cures thermales, un complément tarifaire (remboursé ou non par votre mutuelle) reste à la charge du curiste (**58.06 € en 2022**)
- **Accessoires pour la cure :**
  - Port du bonnet de bain obligatoire
  - Port de claquettes propres obligatoire
  - Maillot de bain propre
  - Caleçon de bain autorisé *mais* short interdit ainsi que burkini
  - Un peignoir et une serviette sont fournis quotidiennement *mais* nous conseillons d'apporter une serviette supplémentaire
  - Paire de lunettes de bain recommandée, *l'eau salée pouvant être irritante.*
  - Un gel douche
  - Un petit sac pouvant rentrer dans les casiers.
- Renseignements cures : 03 84 73 30 43 ou cures@thermes-salins.com
- **Vacances scolaires zone A :**
  - **Du 10/04 au 23/04/23**
  - **Du 08/07 au 31/08/23**
- **Passage du Tour de France : étape MOIRANS EN MONTAGNE – POLIGNY : 21/07/2023**

Concernant la COVID 19 et selon la loi en vigueur au moment de votre cure, les conditions d'accès aux Thermes peuvent être modifiées (obligation du passe sanitaire, port du masque dans les zones communes…)